



**PROJET PEDAGOGIQUE  
ACCUEIL DES 3 – 5 ans**

# **PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ASUL VACANCES POUR LES ENFANTS**

## **DE 3 A 5 ANS**

1





**I. Table des matières**

I.	Généralités.....	3
a.	Type de centre .....	3
b.	Organisateurs .....	3
c.	Effectifs .....	3
d.	Horaires.....	3
e.	Implantations géographiques.....	3
f.	Activités dominantes .....	3
II.	Nos intentions éducatives.....	4
a.	Objectifs pédagogiques généraux.....	4
III.	Les Objectifs pédagogiques .....	5
a.	Objectif pédagogique 1 : Favoriser le développement COGNITIF en permettant l'épanouissement de l'enfant et l'affirmation de sa personnalité.....	5
b.	Objectif pédagogique 2 : Favoriser le développement SOCIAL et AFFECTIF en suscitant chez l'enfant l'envie de s'ouvrir aux autres.....	7
c.	Objectif pédagogique 3 : Favoriser le développement MOTEUR en permettant la progression des aptitudes motrices de l'enfant dans une logique d'éveil sportif.	9
IV.	Fonctionnement.....	10
a.	La journée type .....	10
b.	Les règles de vie .....	11
c.	L'hygiène.....	12
V.	L'équipe pédagogique .....	12
a.	Le recrutement.....	12
b.	Organisation du travail d'équipe .....	12
c.	La formation .....	13
VI.	La communication .....	13
a.	Avec les familles.....	13
b.	Avec l'équipe d'animation.....	14
c.	Avec les prestataires .....	14
VII.	Moyens généraux .....	14
a.	Les locaux .....	14
b.	Les Financements .....	14
c.	Le Matériel .....	15
d.	Les outils de communication .....	15



## I. Généralités

### a. Type de centre

Le pôle 3-6 ans de l'ASUL Vacances est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et Sport, sous le numéro d'agrément 069 266 028.

Le Pôle 3-6 ans, rattaché au fonctionnement de l'ASUL VACANCES, sera proposé aux familles sous l'intitulé « Stage Eveil Sportif ».

### b. Organismes

Cette structure est sous la responsabilité des élus de l'ASUL qui sont les organisateurs du pôle des 3- 5 ans.

### c. Effectifs

Le pôle 3 – 5 ans dispose d'un agrément pour accueillir 104 enfants répartis ainsi :

- 24 enfants de 3 ans
- 80 enfants de 4 à 5 ans

### d. Horaires

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h.

### e. Implantations géographiques

Les activités du pôle vacances des 3-5 ans se déroulent à deux endroits distincts :

- UFR STAPS, sur le campus de la Doua à Villeurbanne, 27-29 boulevard du 11 novembre 1918, pour les enfants de 5 ans (agrément de 40 places).
- Ecole maternelle Anatole France, Rue Anatole France, 69100 Villeurbanne, pour les enfants de 3 à 5 ans (agrément de 64 places).

### f. Activités dominantes

Les activités pratiquées seront des activités d'éveils sportifs, sensoriels, artistiques et éducatifs.



## **II. Nos intentions éducatives**

ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS DANS UNE LOGIQUE DE MIXITE  
CONTRIBUER A L'OUVERTURE DE L'UNIVERSITE SUR LA VILLE  
RECHERCHER LE PLAISIR ET LE BIEN ETRE DE L'ENFANT  
PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SUR LES PLANS INDIVIDUEL ET  
COLLECTIF  
PERMETTRE LA DECOUVERTE, L'INITIATION, LA PROGRESSION DANS LA PRATIQUE  
SPORTIVE  
SENSIBILISER LES ENFANTS A L'EDUCATION A LA SANTE ET AU DEVELOPPEMENT  
DURABLE

4

### **a. Objectifs pédagogiques généraux**

*Au niveau cognitif : permettre à l'enfant de développer ses capacités mentales et intellectuelles (capacité à apprendre, à comprendre, à résoudre les problèmes) ;*

*Au niveau affectif : permettre à l'enfant de s'exprimer, de prendre confiance en lui et de maîtriser ses émotions dans un environnement convivial favorisant le bien-être et la recherche du plaisir au travers d'activités sécurisés ;*

*Au niveau social : permettre à l'enfant de s'ouvrir aux autres, de nouer des relations, de se positionner au sein d'un groupe en développant sa personnalité ;*

*Au niveau psychomoteur : permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques dans un cadre ludique et sécurisé autour de professionnels favorisant la réussite et la progression individuelle et collective*



### III. Les Objectifs pédagogiques

**a. Objectif pédagogique 1 : Favoriser le développement COGNITIF en permettant l'épanouissement de l'enfant et l'affirmation de sa personnalité**

o Comment les atteindre ?

En offrant à l'enfant un espace où il puisse :

- multiplier ses expériences en le confrontant à des situations originales et variées,
- s'exprimer,
- Prendre des initiatives permettant le développement de son autonomie.
- prendre confiance en lui,
- développer sa créativité et son imaginaire,
- évoluer au gré de ses envies, de sa fatigue, de son rythme, de son désir de découverte.

o Quelles actions mettre en œuvre ?

**Jeux d'éveil**

Objectif : développer les diverses manières de communiquer avec son corps, stimuler la réflexion et la concentration.

Les jeux d'éveil sont surtout des jeux sensoriels pour stimuler les cinq sens (ouïe, odorat, vue, toucher et goût).

Le matériel ludique doit être varié (couleurs vives, textures variées, sonores, etc.).

Le but des jeux d'éveil est de stimuler la curiosité de l'enfant, lui permettre d'exercer des mouvements, des gestes simples, comme saisir, serrer, taper et secouer.

**Ateliers créatifs et artistiques : modelage, peinture**

**Jeux de société, d'observation et de réflexion**

**Jeux de plein air**

o Rôle de l'équipe d'animation

Pour favoriser le développement cognitif de l'enfant, **l'animateur doit lui permettre de renforcer ses habilités d'observation, d'écoute et de compréhension.**

Par des jeux stimulant la mémoire, l'enfant doit avoir la capacité de découvrir, retenir et utiliser un certain nombre d'informations et de connaissances.

Exemples :

-Le jeu des lumières: Lorsque l'animateur montre un carton vert l'enfant court, un carton jaune, il marche et un carton rouge, il s'arrête.

-Enchaînements de mouvements et demander à l'enfant de les reproduire.

-Quel objet a disparu parmi un ensemble d'objets que l'enfant aura regardé au préalable

-Une série de mouvements à produire, taper des mains et l'enfant doit exécuter les mouvements dans l'ordre nommé.

**L'animateur doit permettre à l'enfant de développer son attention.**

Pour certains enfants, être attentif peut vouloir dire simplement, cesser de bouger, alors que pour d'autres, cette demande peut signifier d'arrêter de parler. Pour guider



## PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DES 3 – 5 ans

un enfant, l'équipe d'animation doit être en mesure de l'accompagner pas à pas, en lui présentant des exemples précis de gestes qu'il doit poser pour être attentif.

### **L'animateur doit permettre à l'enfant de :**

- relever des défis et prendre des risques
- se réjouir de ses succès
- dédramatiser ses échecs en apportant des solutions pour que l'enfant puisse y remédier.

**Les séances doivent favoriser la prise de responsabilité au sein du groupe, la prise d'initiative au sein des jeux et l'intégration de tous.**

#### o Evaluation de l'objectif pédagogique 1

- Implication et motivation de l'enfant lors des séquences proposées
- Evolution de l'enfant sur le plan individuel
- Degré d'autonomie dans les ateliers proposés
- Compréhension globale de l'enfant face aux diverses situations rencontrées
- Plaisir à fréquenter la structure



### b. Objectif pédagogique 2 : Favoriser le développement SOCIAL et AFFECTIF en suscitant chez l'enfant l'envie de s'ouvrir aux autres

#### o Comment les atteindre ?

En offrant à l'enfant un espace où il puisse

- se faire plaisir,
- prendre confiance en lui,
- vivre des situations favorisant la coopération et l'entraide,
- respecter et accepter les autres,
- apprendre à vivre en collectivité, à partager, à échanger,
- développer un esprit de collaboration et de groupe,
- Entrer en relation avec les autres et s'exprimer.

#### o Quelles actions

##### ▪ **Jeux d'expression**

Objectif : les jeux d'expression sont des jeux où l'enfant expérimente diverses façons de communiquer de manière verbale (par la parole) et non verbale (avec son corps). Les jeux d'expressions permettent d'établir les conditions de base pour que s'exerce le groupe, dans lequel l'enfant découvre, révèle et exploite sa personnalité.

Mettre en place des temps d'échanges en petit ou en grand groupe, vivre une démarche collective sont des moyens facilitateurs qui permettront de créer des relations entre individus et de développer un esprit de groupe.

- **Jeux sportifs collectifs**
- **Jeux de coopération**
- **Jeux musicaux**
- **Théâtre**
- **Petits jeux de mime**
- **Cirque**
- **Acrogym**

#### o Rôle de l'équipe d'animation

Grâce à l'environnement sécurisé qu'il aura construit autour de l'enfant, **l'animateur doit permettre à chaque individu de s'exprimer en favorisant le langage oral mais aussi la communication non verbale** (langage du corps).

En apportant la sécurité physique mais aussi affective l'animateur rassure l'enfant.

Au travers de jeux d'expression (« Quoi de neuf ? » Ateliers d'expression, Mimes...), l'animateur permet l'expression de tous.

**Pour favoriser le développement affectif de l'enfant**, l'animateur doit autoriser l'enfant à exprimer et à partager ses émotions et sentiments, allant de la tristesse, à la colère en passant par la joie.

**L'animateur doit donner l'exemple en maîtrisant ses émotions** afin de permettre à l'enfant d'accéder à l'apprentissage de la maîtrise de soi, en fonction des circonstances rencontrées. Cela fait naître des qualités plus essentielles – la sympathie, la compassion, la persévérance, l'estime de soi, l'affirmation de soi et la capacité à relever les défis de la vie.

**L'animateur doit reconforter l'enfant** quand il se sent en colère ou triste afin que l'enfant se sente soutenu.



## PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DES 3 – 5 ans

**Il doit l'aider à se fixer des buts modestes et à sa portée** pour qu'il puisse éprouver des sentiments de réussite, acquérir la capacité d'achever une tâche ou une activité et se sentir fier de ce qu'il a accompli.

**L'animateur doit responsabiliser l'enfant** (ex : manger seul, s'habiller seul).

**Il doit encourager l'enfant en valorisant ce qu'il a fait de bien** de manière à ce qu'il se sente autonome.

**Il doit être disponible pour l'enfant** afin qu'il se sente rassuré et valorisé.

**Pour permettre le développement social de l'enfant, l'animateur doit sécuriser et garantir une certaine sociabilité**, afin de donner à l'enfant la confiance nécessaire pour établir de bonnes relations avec les autres.

**Il doit s'assurer du bon fonctionnement du groupe et intervenir dans la gestion des conflits.**

L'animateur doit provoquer des occasions pour que l'enfant joue avec les autres afin qu'il puisse acquérir des habilités à partager et à respecter la demande d'autrui.

o Evaluation de l'action

- Evolution de l'enfant sur le plan collectif
- Prise de responsabilité, prise de parole
- Gestion des conflits





### c. Objectif pédagogique 3 : Favoriser le développement MOTEUR en permettant la progression des aptitudes motrices de l'enfant dans une logique d'éveil sportif

- o Comment les atteindre ?

En offrant à l'enfant un espace où il puisse

- **s'initier à la pratique sportive quel que soit son niveau initial**
- **pratiquer des activités diverses dans un cadre ludique et sécuritaire**
- **développer son goût pour la pratique sportive**
- **progresser à son rythme**
- **développer l'ensemble des fonctions qui permettent le contrôle des mouvements : développement de la coordination, du sens de l'équilibre, de l'agilité, de la précision...**

- o Quelles actions

#### **Les jeux d'habiletés manuelles et motrices**

Objectif : les jeux d'habiletés manuelles et motrices donnent à l'enfant la capacité d'explorer, de découvrir les possibilités de son corps et d'acquérir un savoir-faire par des exercices de manipulation ou des mouvements (sauter, courir, attraper, lancer, taper, etc.).

La répétition d'un même mouvement permet à l'enfant de développer des aptitudes physiques comme l'équilibre, la souplesse, la coordination et les réflexes. Ils favorisent également l'orientation dans l'espace, la maîtrise et la confiance en soi.

**Parcours sportifs et gymniques**  
**Musico motricité : jeux sportifs**  
**rythmés par la musique**  
**Jeux d'opposition**

**Jeux de plein air**  
**Jeux traditionnels**  
**Jeux de balles et ballons**  
**Piscine**

- o Rôle de l'équipe d'animation

**Pour permettre le développement psychomoteur de l'enfant, l'animateur doit permettre à l'enfant de développer sa motricité globale** qui concerne les mouvements qui sollicitent les grandes masses musculaires, retrouvés dans les activités telles que ramper, marcher, courir, sauter, lancer, attraper.

Mais il doit également **favoriser l'expression de la motricité fine chez l'enfant** qui vise à développer les mouvements précis qui permettent un meilleur contrôle et une meilleure coordination des doigts, des mains, des yeux ...Les exercices de motricité fine, se retrouvent dans les activités telles que les jeux de ballon, les jeux de constructions, la pâte à modeler, le dessin...

- o Evaluation de l'action

- Progression de l'enfant sur le plan moteur
- Développement de la motricité globale et fine
- Goût de la pratique sportive
- Prolongement de l'activité dans un cadre plus durable (club de sport)



## IV. Fonctionnement

### a. La journée type

8h – 9 h	Accueil échelonné des enfants
9h – 9h15	Regroupement + warm-up
9h15 – 10h15	Activité 1 : activité motrice ou socio-culturelle
10h15 – 10h45	Collation + repos des enfants
10h45 – 12h	Activité 2 : activité motrice ou socio-culturelle
12h – 13h	Repas
13h – 14h30	Temps calmes, sieste
14h30 – 15h30	Activité 3 : activité motrice ou socio-culturelle
15h30 – 16h	Collation + repos des enfants
16h – 17h	Activité 4 : activité motrice ou socio-culturelle
17 – 18h	Départ échelonné des enfants

#### ▪ Les accueils et les départ

Les accueils et les départs seront réalisés de manière échelonnée. Cette solution permet de s'adapter aux rythmes des enfants ainsi que celui des parents.

Les enfants accèdent à l'espace « temps calmes » pour rentrer progressivement dans la vie de la structure au travers d'activités en autonomie (lecture, jeux de dinette et de construction, dessin).

Un pointage est réalisé lors de l'arrivée de l'enfant sur la structure. De la même manière, lorsque l'enfant quitte la structure avec ses parents ou avec un adulte responsable, il est noté sur la liste de présence.

Les animateurs seront présents jusqu'à 18h le soir pour effectuer un retour aux familles.

#### ▪ Les repas

En cas d'inscription en journée complète, le repas sera assuré par la structure. Pour les enfants inscrits en demi-journée, il est possible de participer aux repas. Dans ce cas, le supplément du repas sera demandé à la famille.

Les repas seront pris à 12h au sein même de la structure sous la forme d'un déjeuner complet proposé par un traiteur. Ainsi, les enfants auront au menu une entrée, un plat chaud, un laitage, un dessert.

Une attention particulière dans l'élaboration des menus sera faite par le prestataire quant à la découverte des saveurs et le développement du goût.

#### ▪ Les goûters

Les collations seront fournies par la structure. En cas d'allergie alimentaire, l'enfant est autorisé à apporter son gouter. Dans ce contexte, ce dernier sera remis aux animateurs.

L'allergie devra être précisée sur la fiche sanitaire de l'enfant.

Deux temps de collation sont prévus dans la journée, le premier de 10h15 à 10h30, qui permet aux enfants qui n'ont pas déjeuné de ne pas passer la matinée le ventre vide. Le second, de 15h30 à 16h, offre aux enfants un temps pour reprendre de l'énergie pour le reste de la journée.



### ▪ Les temps calmes

Après le repas, les enfants sont conviés aux temps calme. Ce créneau permet aux enfants de se reposer durant la digestion.

Un espace est réservé aux enfants qui souhaitent faire la sieste. Des couchettes sont à disposition. Les couchettes sont principalement réservées pour les enfants de 3-4 ans. La sieste étant proposée dans un lieu avec de nombreux matelas, tous les enfants ont la possibilité de venir dans ce lieu calme pour se reposer.

Pour les enfants qui ne souhaitent pas dormir, des activités de sociétés, de lecture, de conte seront proposées par les animateurs.

Aucune activité sportive ne sera organisée pour les enfants après le repas.

### ▪ Les activités

Le programme d'activité est proposé par l'équipe de direction aux animateurs après avoir défini avec eux les contenus choisis. Ce document est envoyé aux animateurs chaque jeudi de la semaine précédente.

Aussi, lors des temps de réunion, les animateurs ont la possibilité de faire part de leurs remarques/commentaires sur ce programme. Les modifications seront alors soumises à l'appréciation de l'ensemble du groupe (directeurs et animateurs) puis apportées au programme.

Un thème d'activité par semaine consistera la base du programme d'activités afin d'insister sur l'imaginaire de l'enfant.

Conformément aux règles en vigueur, le taux d'encadrement sera au minimum, d'un animateur pour 8 enfants.

Pour les enfants de 3 ans (8 maximum), 2 animateurs seront en charge de ce groupe.

### ▪ Les warm-up

Ce temps de regroupement permet aux enfants de sortir progressivement du temps d'accueil et de se regrouper dans un même lieu (par groupe éventuellement).

Cette activité a pour objectif de poser un repère de début de journée pour les enfants et de créer du lien et un dynamisme au sein du ou des groupe(s).

Les animateurs devront organiser une activité collective d'éveil pour respecter les différents rythmes des enfants.

### b. Les règles de vie

Les enfants présents sur la structure devront avoir une tenue de sport, pour participer aux activités.

Les parents devront fournir une tenue de rechange aux enfants.

Une sensibilisation particulière sera faite autour du respect du matériel (installations, matériel pédagogique).

Compte tenu des locaux occupés pour les activités des enfants, un exercice d'évacuation d'urgence sera effectué.

Le seul critère d'exclusion retenu sur l'accueil collectif de mineur est le fait qu'un enfant porte atteinte à la sécurité d'une ou plusieurs personnes sur la structure.



### c. L'hygiène

Avant chaque temps de restauration, goûter, repas, les enfants se laveront les mains dans les sanitaires.

Après chaque activité artistique (peinture, dessin) les enfants iront se débarbouiller aux sanitaires.

L'équipe d'animateur en place veillera au respect des règles d'hygiène. Ainsi les parents retrouveront leurs enfants propres lors de leurs venues.

Une tenue de rechange sera prévue en cas d'incident lors des repas, des activités ou de petits accidents exceptionnels.

Nous demandons aux parents de préparer un sac de change pour leurs enfants agrémenter d'un doudou, d'une bouteille d'eau et d'accessoires adaptés à la météo (lunettes de soleil, bonnet, crème, casquette etc.)

## V. L'équipe pédagogique

### a. Le recrutement

Le recrutement des animateurs pour chaque période de vacances sera assuré par le directeur de l'accueil.

Les offres de recrutement seront diffusées à l'ensemble des clubs ASUL, au Bureau informations Jeunesse, aux organismes de formation CAP Petite Enfance, à l'UFR STAPS et aux différents réseaux de l'organisateur.

Des salariés permanents de la structure interviendront également sur ce dispositif.

Dans la mesure du possible, l'équipe d'animation sera composée d'un ou plusieurs animateurs possédant le CAP petite enfance ou BAFA petite enfance.

D'une manière plus générale, au vue de la spécificité de ce public, nous privilégierons des animateurs avec une formation ou une expérience en lien avec à la petite enfance (BAFA, CAP etc.)

Afin de prolonger le travail en place sur la structure des plus de 6 ans, nous accueillerons régulièrement des stagiaires BAFA et BPJEPS APT.

### b. Organisation du travail d'équipe

#### Hors vacances scolaire

Une réunion de préparation sera organisée en amont des grosses périodes de fonctionnement avec l'ensemble de l'équipe.

Ce temps de travail permettra de réunir un maximum d'animateurs. L'équipe de direction pourra présenter la mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec le thème définis.

Des échanges entre animateurs pourront être organisés pour une meilleure cohésion d'équipe.

Lors des petites périodes de vacances, les permanents se réuniront une fois par semaine pour évoquer les problématiques organisationnelles et pédagogiques.

#### Durant les vacances scolaires

Deux réunions seront prévues dans la semaine de 18h à 19h.



La première se déroulera le lundi soir, elle permettra de faire un point sur la 1<sup>ère</sup> journée, d'ajuster les différents dysfonctionnements, de présenter les différents temps de la semaine.

La seconde se déroulera le jeudi soir. Elle aura comme objectif d'évaluer la réalisation du projet pédagogique et de présenter la semaine suivante. C'est à cette occasion que le programme d'activités sera présenté aux animateurs et discuté si besoin.

Les animateurs seront présents jusqu'à 18h pour permettre aux familles de connaître la journée de leur enfant.

### **c. La formation**

La formation des animateurs sera suivie sur la structure par l'équipe de direction. Pour les animateurs permanents, des plans de formations pourront être organisés pour développer les compétences de chacun.

Pour les animateurs vacataires, leurs formations seront assurées par le directeur mais aussi par des animateurs référents diplômés.

La formation sera également effectuée par des séances d'observations suivies de retour sous forme d'entretien individuel.

Enfin, les réunions pédagogiques du lundi et jeudi permettent aux animateurs d'évoquer les problèmes rencontrés. Des solutions peuvent ainsi être apportées par l'ensemble de l'équipe.

Le partage d'expérience est formateur pour l'animateur demandeur, mais également pour la personne sollicitée.

Des documents pédagogiques seront également à la disposition des animateurs afin de les aider à préparer leurs interventions culturelles, manuelles ou sportives.

## **VI. La communication**

### **a. Avec les familles**

#### **Hors vacances scolaires**

Les informations relatives à l'accueil de loisirs des 3-5 ans seront mises en ligne sur le site Internet de la structure.

Une plaquette d'information bi annuelle sera diffusée auprès des adhérents de la structure, dans les « écoles, les lieux publics (mairies, bibliothèques) et auprès de nos partenaires.

Des mails seront également envoyés aux personnes intéressées.

En cas d'informations demandant une réponse rapide (annulation d'inscription, changement de stage, modification d'organisation), l'équipe de direction appellera la famille.

#### **Durant les vacances scolaires**

Les animateurs se rendront disponibles durant les temps d'accueils pour échanger avec les parents sur la journée de leurs enfants.

L'équipe de direction reste joignable par téléphone si un événement survient lors de la journée d'activité de l'enfant (départ anticipé, retard, changement de repas etc.)



## PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DES 3 – 5 ans

Un panneau d'affichage à l'entrée de la structure sera consultable par les familles. Ce point information présentera le programme d'activité de la semaine, les menus des repas, l'organisation des temps calmes et d'autres informations en lien avec les activités des clubs ou de l'ASUL Vacances.

### **b. Avec l'équipe d'animation**

#### **Hors vacances scolaires**

Les animateurs ont la possibilité de contacter l'équipe de direction au siège de l'ASUL, soit par téléphone, soit par mail.

Ils peuvent également nous contacter pour prendre rendez-vous si nécessaire.

Le programme d'activité sera envoyé par mail le jeudi précédent la semaine.

#### **Durant les vacances scolaires**

Des informations seront transmises par voie orale le lundi matin, lors de l'arrivée anticipée des animateurs (7h40).

Les réunions d'équipes permettront de communiquer sur le fonctionnement du centre. L'équipe de direction conseille aux animateurs de garder sur eux un téléphone portable chargé, pour rester joignable en cas de problème ou pour contacter les services adaptés en cas d'urgence. Les animateurs devront avoir avec eux les numéros de téléphone d'urgence ainsi que le numéro du directeur.

Durant les semaines de fonctionnement, la communication sera essentiellement orale, en directe avec les animateurs.

### **c. Avec les prestataires**

Les relations avec les prestataires seront formalisées sous forme de convention ou de contrat. Ces documents seront archivés dans un classeur qui devra rester disponible à l'ensemble de l'équipe.

Un rappel téléphonique ou par mail sera réalisé quelques jours avant (à déterminer avec le prestataire) le début de la prestation.

## **VII. Moyens généraux**

### **a. Les locaux**

Pour les activités : Installations de l'école maternelle Anatole France

Pour la restauration : prestataire RPC

Pour les sanitaires : utilisation des installations de l'école maternelle Anatole France

### **b. Les Financements**

Participation des familles (tarifs)

CAF du Rhône

Ville de Villeurbanne (valorisation de biens)



## PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DES 3 – 5 ans

**TARIFS DE NOS ACTIVITES (en fonction de votre quotient familial)**

	Multisports / Eveil Sportif			Stages 5 demi-journées			
	1/2 journée	journée complète					
Q < 500	17€	25€	27€	100€	115€	135€	140€
501 < Q < 750	18€	28€	30€	105€	120€	140€	160€
751 < Q < 1000	19€	30€	32€	110€	125€	145€	165€
1001 < Q < 1500	19,5€	32€	34€	112,5€	127,5€	147,5€	175€
Q > 1501	20€	33€	35€	115€	130€	150€	180€

15

### c. Le Matériel

Matériel sportif adapté (petits ballons, balles en mousse, jeux de précision)  
Jeux d'équilibre et parcours de motricité (modules de gymnastique, tapis, plots, jalons...)  
Matériel Audio  
Matériel Artistique  
Jeux de société, d'observation et de réflexion  
Livres (contes, petits roman, documentaires) et supports audio  
Couchettes Empilables

### d. Les outils de communication

**Un site internet**, [www.asul.org](http://www.asul.org) permet de promouvoir l'activité du pôle vacances de l'ASUL. Il permet également de présenter et de regrouper l'ensemble des activités de l'ASUL et communique ainsi sur les manifestations des clubs.

**Les réseaux sociaux** sont également un canal de communication utilisé pour diffuser des informations aux adhérents des clubs ASUL.

**Le mailing** est une des principales sources de communication avec les adhérents ou autres demandeurs d'informations. Lorsqu'une information doit être transmise, un mail est envoyé aux familles inscrites à l'ASUL Vacances.

**Une plaquette** permet de communiquer à un plus large public sur l'ensemble des activités du pôle vacances. Celle-ci est diffusée en de nombreux points, tels que le Bureau Informations Jeunesse, les Maisons du Rhône, la Mission Locale...

Une nouvelle stratégie est mise en place en diffusant dans les écoles primaires de Villeurbanne, afin de cibler directement un public potentiellement intéressé.

**Le téléphone** est un moyen de communication permettant aux familles d'obtenir des renseignements sur les modes de fonctionnement et d'inscrire leurs enfants rapidement.